

## Objectif

Ce document vous fournit des informations clés sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations sont requises par la loi pour vous aider à comprendre la nature, les risques, les coûts, les gains et les pertes potentiels de ce produit et pour vous aider à le comparer avec d'autres produits.

## Produit

CFM Quant Sustainable Absolute Return Fund (« le Fonds ») est un compartiment de l'ICAV CFM UCITS, un véhicule irlandais de gestion collective. Le Fonds est fabriqué et géré par Capital Fund Management S.A. (« CFM ») agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

## Quel est ce produit ?

### Type

Le Fonds est structuré sous la forme d'un véhicule irlandais de gestion collective (Irish Collective Asset-management Vehicle ou « ICAV »).

### Objectifs

L'objectif d'investissement du Fonds est l'appréciation du capital à long terme. La Société entend atteindre son objectif en investissant ses actifs en fonction de stratégies de négociation quantitatives développées par CFM. La stratégie d'investissement du Fonds suit le Programme interne CFM Quant Sustainable Absolute Return (le « Programme ») conçu par CFM. Ce Programme est un programme quantitatif et systématique qui construit un portefeuille en prenant une exposition finale acheteuse ou vendeuse sur de nombreuses actions en utilisant un ensemble d'indicateurs issus de la méthodologie exclusive de CFM. Le Programme se forge une opinion sur les actifs pour lesquels prendre une position acheteuse ou vendeuse en fonction d'une combinaison de ces indicateurs, permettant également au fonds d'obtenir une exposition à des indices de marché élargis. Le Fonds est conçu pour être neutre au marché en moyenne. Les facteurs de durabilité sont pleinement intégrés au processus d'investissement et sont utilisés pour évaluer le comportement et l'impact des entreprises à l'égard de leurs principales parties prenantes et leurs efforts en matière de durabilité.

Ce programme négocie des positions vendeuses/acheteuses sur les actions et des titres liés à des actions sur les marchés développés et peut également réaliser des transactions sur des Swaps d'actions, des Contrats de change à terme, des Swaps de devises et des Contrats à terme sur indices boursiers.

Le Fonds conserve des liquidités importantes qui sont soit déposées en garantie en relation avec les activités de négociation, soit détenues en dépôt ou investies dans des instruments du marché monétaire, des fonds du marché monétaire ou des accords de prise en pension. La négociation est généralement effectuée par des moyens électroniques reposant sur un certain nombre de modèles de négociation systématiques développés par CFM.

L'ICAV est un véhicule irlandais de gestion collective à capital variable, à compartiments multiples et à responsabilité séparée entre ses Fonds. Il a été constitué en Irlande le 6 octobre 2016 en vertu de la loi ICAV sous le numéro d'enregistrement C161756. L'ICAV est structuré comme un fonds à compartiments multiples composé de différents Fonds, chacun comprenant une ou plusieurs Catégories.

Il existe actuellement deux autres compartiments de l'ICAV, à savoir le fonds CFM Institutional Systematic Trends Equity Capped et le fonds CFM Institutional Systematic Trends. Des compartiments supplémentaires de l'ICAV pourraient être ajoutés à l'avenir sous réserve de l'accord préalable de la Banque centrale.

### Investisseur ciblé

Les actions du Fonds sont uniquement mises à disposition des personnes remplissant les exigences réglementaires en vigueur dans les juridictions ci-dessous, sous réserve de l'enregistrement du Fonds dans la juridiction de l'investisseur :

- ▶ États membres de l'UE et Royaume-Uni – Clients professionnels tels que définis dans la Directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers et modifiant la Directive 2002/92/CE et la Directive 2011/61/UE ;
- ▶ Suisse – Investisseurs qualifiés au sens de la Loi suisse sur les placements collectifs et de La loi suisse sur les services financiers ;
- ▶ Australie – Gros clients tels que définis dans l'Australian Corporations Act de 2001 ;
- ▶ Ou toute autre qualification locale attestant de connaissances et d'expérience dans le domaine financier.

Les actions du Fonds seront offertes sur la base des informations contenues dans la Notice d'offre du Fonds et dans les documents qui y sont mentionnés. L'investissement initial minimum dans le Fonds par investisseur est de 10 000 euros ou son équivalent en devise étrangère.

# Quels sont les risques et que puis-je obtenir en retour ?

## Indicateur de risque



L'indicateur de risque synthétisé fournit des informations sur le degré de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il présente la probabilité de dépréciation du produit en raison des variations de marché.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie 5 sur 7, ce qui correspond à une catégorie de risque moyenne à élevée.

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 10 ans. Le risque réel peut varier considérablement si vous cédez l'investissement de manière précoce et vous pouvez récupérer moins d'argent que le montant initialement investi.

Le produit est notamment exposé aux risques suivants :

- ▶ **Risque d'investissement** : Le Programme est soumis à un risque systémique, qui est le risque inhérent à l'ensemble du marché ou à l'ensemble d'un segment de marché et qui peut affecter négativement la performance d'un investissement. Le Fonds et CFM ne peuvent pas prévoir ni contrôler les conditions générales du marché ni les conditions économiques, ce qui peut avoir un effet important sur la liquidité du marché, la performance globale des participants de marché et la performance du Fonds.
- ▶ **Recours à l'effet de levier** : Le Fonds utilise généralement l'effet de levier dans le cadre de ses stratégies d'investissement. Il en résulte généralement que l'exposition du Fonds au marché est nettement supérieure à ses fonds propres. Le Fonds peut prendre un effet de levier par le biais de positions financées par l'emprunt ou en souscrivant des instruments comportant un effet de levier. L'effet de levier augmente les performances du Fonds s'il génère une performance supérieure au coût de financement du Fonds. Cependant, le recours à l'effet de levier expose le Fonds à des risques supplémentaires qui peuvent affecter négativement ses performances. En cas de chute soudaine et précipitée de la valeur des actifs du Fonds, ce dernier peut ne pas être en mesure de liquider ses actifs assez rapidement pour rembourser ses obligations, ce qui amplifie davantage ses pertes.
- ▶ **Risque de contrepartie** : Le Fonds dépose des liquidités à titre de marge pour ses positions sur contrats sur produits dérivés avec des contreparties et peut investir dans des titres de créance ou des instruments du marché monétaire. Le Fonds est donc exposé au risque qu'une contrepartie soit dans l'incapacité de faire face à ses obligations financières ou se déclare en faillite.
- ▶ **Risque associé aux produits dérivés et à l'effet de levier** : Le Fonds utilise des contrats sur produits dérivés à des fins d'investissement et de couverture, notamment pour gérer les risques ou pour prendre des positions d'investissement de manière plus efficiente ou efficace qu'autrement, mais les contrats sur produits dérivés peuvent impliquer un effet de levier et un risque de volatilité plus élevé, raison pour laquelle le Fonds peut être exposé à des risques et des coûts supplémentaires. Les contrats sur produits dérivés offrent un potentiel de performance plus élevé, mais comportent également un risque accru pour votre investissement.

Veuillez vous reporter à la notice d'offre pour obtenir des informations complètes sur les risques liés aux investissements dans le Fonds.

Le Fonds est libellé en euros. Ses performances, lorsqu'elles sont exprimées dans une devise différente, peuvent varier en fonction des fluctuations des taux de change. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit ne comporte aucune protection contre les performances futures du marché de sorte que vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## Scénarios de performance

Les scénarios présentés sont des illustrations basées sur les résultats passés et sur certaines hypothèses. Les marchés pourront évoluer très différemment à l'avenir

Investissement : 100 000 euros ;	1 an	5 ans	10 ans*	
Scénario extrême	Ce que vous pourriez obtenir après imputation des frais Performance annuelle moyenne après imputation des frais	78 567 euros ; -21,43 %	58 553 euros ; -10,15 %	46 927 euros ; -7,29 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après imputation des frais Performance annuelle moyenne après imputation des frais	91 343 euros ; -8,66 %	91 522 euros ; -1,76 %	99 524 euros ; -0,05 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez obtenir après imputation des frais Performance annuelle moyenne après imputation des frais	104 235 euros ; 4,23 %	122 868 euros ; 4,20 %	150 910 euros ; 4,20 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après imputation des frais Performance annuelle moyenne après imputation des frais	118 805 euros ; 18,81 %	164 754 euros ; 10,50 %	228 558 euros ; 8,62 %

*\*(période de conservation minimale recommandée)*

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer au cours des 10 prochaines années, selon différents scénarios, en prenant comme hypothèse un investissement initial de 100 000 euros.

Les scénarios présentés ici illustrent la performance potentielle de votre placement. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario extrême montre ce que vous pourriez obtenir dans des circonstances de marché extrêmes sachant qu'il ne tient pas compte de la situation où nous ne serions pas en mesure de vous rembourser.

Les chiffres indiqués ici incluent tous les coûts du produit lui-même, mais n'incluent pas tous les frais que vous réglez à votre conseiller ou distributeur. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

## Que se passe-t-il si Capital Fund Management S.A. n'est pas en mesure de vous rembourser ?

Il n'existe aucun système d'indemnisation ou de garantie en place qui puisse compenser toute perte.

## Quels sont les coûts ?

La personne qui vous conseille ou qui vous vend ce produit peut vous facturer d'autres frais. Si tel est le cas, cette personne vous fournira des informations sur ces coûts et leur incidence sur votre investissement.

### Coûts dans le temps

La réduction du rendement (« Reduction in Yield » ou RIY) montre l'impact des coûts totaux qui sont à votre charge sur la performance financière dont vous pourriez bénéficier. Les coûts totaux tiennent compte des frais ponctuels, courants et accessoires.

Les montants présentés ici sont les coûts cumulés du produit lui-même, sur trois périodes de conservation différentes. Ils comprennent d'éventuelles pénalités de sortie anticipée. Ces chiffres supposent que vous investissez 100 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Investissement : 100 000 euros ;			
Si vous procédez au rachat	au bout de 1 an	au bout de 5 ans	au bout de 10 ans
Coûts totaux	1 400,00 euros	8 478,00 euros	21 547,00 euros
Impact sur le rendement (RIY) par an	1,40 %	1,40 %	1,40 %

Ce tableau montre comment les coûts diminuent votre performance chaque année au cours de la période de conservation. À titre d'exemple, il montre que si vous désinvestissez au terme de la période de conservation recommandée, votre performance moyenne par an devrait être de 5,60 % avant imputation des frais et de 4,20 % après imputation des frais.

Nous pouvons partager une partie des coûts avec la personne qui vous commercialise le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous montre :

- L'impact annuel des différents types de coûts sur la performance financière que vous pourriez obtenir au terme de la période de conservation recommandée ; et
- La signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'impact annuel sur la performance			
Frais ponctuels	Frais d'entrée	0 %	L'impact des frais que vous réglez au moment d'investir. Il s'agit du montant maximum que vous paieriez sachant que vous pouvez être amené à payer moins.
	Frais de sortie	0 %	L'impact des frais de cession de votre investissement.
Frais courants	Frais de transaction du portefeuille	0,10 %	L'impact des frais de nos opérations d'achat et de vente des investissements sous-jacents du produit.
	Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	1,30 %	L'impact des frais que nous facturons chaque année pour gérer vos investissements.
Frais accessoires	Commission de performance	0 %	L'impact de la commission de performance. Nous prélevons 15 % de la performance du Fonds à condition qu'elle dépasse son « high-water mark ».
	Frais de portage	0 %	L'impact des intérêts différés. Ils sont inexistant pour ce Fonds.

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent plus tôt ?

Ce produit n'a pas de période de conservation minimale requise, mais il est conçu pour être détenu sur le long terme. Étant donné que la valeur des investissements peut varier à la hausse comme à la baisse, vous devez avoir un horizon

d'investissement d'au moins 10 ans lors de l'achat d'un investissement de ce type. La durée minimale de conservation recommandée est donc de 10 ans.

## Comment puis-je porter réclamation ?

Les clients et les investisseurs peuvent porter gratuitement réclamation auprès de CFM en utilisant les coordonnées ci-dessous. Chaque réclamation sera enregistrée par le Directeur de la conformité (« Chief Compliance Officer ») de CFM, fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 10 jours ouvrables et sera traitée dans un délai de 2 mois.

## Autres informations importantes

- ▶ L'agent administratif du Fonds est HSBC Securities Services (Ireland) DAC. Vous pouvez demander de plus amples informations sur le Fonds, des copies de la notice d'offre et des derniers rapports annuels auprès de CFM.
- ▶ Vous pouvez échanger vos actions du Fonds contre des actions d'une autre catégorie d'actions du Fonds. Dans un tel cas, aucune commission de conversion ne sera facturée. Des informations sur les autres catégories d'actions du Fonds sont disponibles sur demande.
- ▶ La notice d'offre du Fonds ainsi que les rapports annuels sont disponibles sans frais auprès du représentant. Le lieu d'exécution et de juridiction est le siège social du représentant du Fonds en Suisse.
- ▶ Le Fonds est régi par les modalités de sa notice d'offre, qui remplacent tout autre document relatif au Fonds.
- ▶ La classe d'actions Class I (EUR) a été choisie comme classe d'actions représentative de toutes les classes d'actions du Fonds à la date du présent document, à l'exception de la classe M.